RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Jean Giraudoux
Châteauroux

Le service d'hébergement et les aides financières à la scolarité

I TARIFS HEBERGEMENT(*)

Tarif hébergement 2024				
Internat	Janvier / Mars 2024	Avril / juin 2024	Sept. / déc. 2024	Forfait annuel 2024
	480,28€	576,33 €	672,39 €	1729,00 €
Repas au ticket	4,55 €			

Les repas pour les élèves au ticket sont chargés sur une carte sans contact et ils seront obligatoirement payés avant passage au restaurant scolaire.

Le régime choisi est valable pour un trimestre complet, un éventuel changement n'est pris en compte qu'en début de trimestre.

II LES AIDES FINANCIÈRES (*)

Bourses Nationales :

Échelon de 1 à 6 : de 156,00€ à 331,00€ (par trimestre)
Les dossiers de demande de bourse seront instruits dans l'établissement d'origine.

Prime d'internat (sous réserve de l'attribution des bourses nationales) :

Échelon de 1 à 6 : de 109,00 € à 224,00 € (par trimestre)
Cette prime est déduite des frais d'internat

Une aide État ou Région peut être sollicitée afin d'apporter une aide exceptionnelle à une famille pour faire face à des dépenses de vie scolaire et de scolarité.

(*) Ces sommes sont données à titre indicatif, et sont modifiées chaque année.